



LES ÉCHOS DE GIÈVRES



Il était une fois, le Blanc-Argent...

Le premier projet de ligne de chemin de fer reliant Gièvres au Blanc est lancé en 1868. En 1872, la Compagnie de chemins de fer de Bressuire à Poitiers en reçoit la concession pour construire une ligne à écartement standard et double voie, selon les souhaits de l'armée française : il s'agit d'établir une grande transversale entre les ports de l'Atlantique et les frontières nord-est de la France.

La Cie fait faillite en 1878 et la concession revient à l'Etat qui décide de prolonger la ligne jusqu'à Argent sur Sauldre via Romorantin et Salbris.

Finalement, c'est la Compagnie du Chemin de Fer de Paris-Orléans qui reprendra le projet en 1879 et construira en 1870 une voie unique à écartement réduit.

La ligne sera mise en service voyageurs et marchandises en 1902, en connexion immédiate à Gièvres avec la ligne Saint Pierre des Corps - Vierzon (construite en 1860, ouverte en 1869).

Pendant les années 1920 et 1930, les dessertes étaient fragmentées ; Si quelqu'un voulait emprunter le BA d'un bout à l'autre, il devait prendre jusqu'à 5 trains et voyager pendant 13 heures, comptant 3 heures d'attente pour les correspondances.

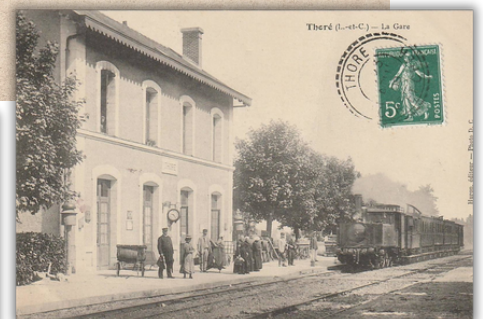
La fin du trafic de marchandises date de 1988.

Aujourd'hui, le trafic voyageurs permanent est réduit au tronçon Salbris-Valençay.

Le train à vapeur touristique du Bas Berry circule sur la section Argy-Valençay.

“ Le saviez-vous...

Autrefois, la plupart des voyageurs prenaient le BA pour se rendre sur les marchés. ”



Transport scolaire !!



Les enfants qui prendront le car scolaire à la rentrée 2024-2025 devront obligatoirement être inscrits sur la plateforme dédiée sur internet, courant juin.

Tous les enfants utilisant le transport sont concernés :

- Les nouveaux inscrits.
- Les enfants qui possèdent déjà une carte de car.

Nous vous préciserons ultérieurement les dates exactes ainsi que le site internet sur lequel faire vos démarches.

Randonnée fromagère & Soirée musicale

SAMEDI 22 JUIN 2024

RDV : pl. De l'église

GIÈVRES

Comité des fêtes Gièvres

Randonnée pédestre 3€
POT OFFERT 5.5KM / DÉPART : 18H30

Repas réservation conseillée
A PARTIR DE 19H00 FROMAGE BLANC UNIQUEMENT À VOLONTÉ* OU CHARCUTERIE

Soirée fête de la musique
GROUPE : DARK REVENGES

06.66.02.78.94 / 06.18.99.93.77



Manifestations

Juillet

- 2 - **Médiathèque** - Pochettes surprises de l'été
- 4 - **Médiathèque** - Projection de film 15h00
- 12 - **Médiathèque** - Bébés lecteurs 10h30
- 13 - **Comité des fêtes** - Feu d'artifice, au Stade
- 14 - **Mairie** - Cérémonie du 14 Juillet, Place de l'église

Septembre

- 7 - **Mairie** - Forum des associations 10h-15h, Salle des fêtes
- 8 - **Pompiers** - concours de pétanque et brocante, au Stade
- 14 - **Gièvres, souvenir, patrimoine et culture** - Journée du patrimoine, à la médiathèque
- 15 - **Pétanque** - concours, au Stade
- 22 - **Pétanque** - concours, au Stade



Août

- 1er - **Médiathèque** - Projection de film 15h00
- 9 - **Médiathèque** - Bébés lecteurs 10h30
- 24 - **Pétanque** - Concours tête à tête le matin et doublette l'après-midi, au Stade



Exposition "Plumes et cie", Médiathèque

Partir à la rencontre des oiseaux en découvrant cette exposition avec une approche scientifique mais aussi poétique et humoristique...

- " A quoi servent les pattes des oiseaux " ?
- " Quelles sont les différentes fonctions du plumage ?
- " Pourquoi n'ont ils pas de dents " ?

Cette liste n'est pas exhaustive, cette exposition répond à de multiples questions.

La visite peut se faire avec ou sans tablette numérique.

Entrée libre aux horaires habituels d'ouverture du Centre Culturel, jusqu'au 8 Juin.



2ème édition de la fête du Printemps, Comité des fêtes

"C'est lors d'un dimanche printanier que le Comité des fêtes a ouvert la seconde édition de la fête du printemps à Gièvres. Producteurs et artisans se sont installés sur la place de l'église et dès 10 heures, de nombreux visiteurs ont déambulé parmi les exposants. Ils ont apprécié la diversité des produits proposés : semis, jeunes plants, arbres fruitiers, décoration pour le jardin, mais aussi des créations artisanales. La fête du printemps a également accueilli des auteures, des peintres et un sculpteur avec une démonstration du travail de la pierre. »





EXCLUSIVE



INTERVIEW

Jean-Pierre BEAUGENDRE, *Chef des services techniques*

Depuis quand êtes vous responsable des Services Techniques à Gièvres ?

J'ai accepté de quitter la DDT de Loir et Cher après 32 ans de service : Le maire de Gièvres de l'époque m'a convaincu de prendre la direction de ses services techniques.

Quel est votre rôle en tant que responsable des Services Techniques ?

Je coordonne le travail des équipes en les dirigeant sur des missions régaliennes ou des tâches d'entretien du patrimoine communal : bâtiments, voirie, espaces verts, assainissement, éclairage public... le tout en coordination avec les élus.

En parallèle, j'assure un suivi des affaires concernant la gestion du Domaine Public. Je prépare et je suis les chantiers avec les entreprises et je réponds à toutes les demandes des concessionnaires de réseaux présents sur le secteur.

Comment définiriez-vous votre travail ?

Trois règles sont de rigueur : Respect, disponibilité et confidentialité.

Mon métier consiste à planifier les missions en apportant des solutions et des réponses appropriées aux demandes de tous les services de la mairie ou des Gièvrois.

Quel message aimeriez-vous faire passer aux Gièvrois pour l'avenir ?

Le Service Technique est une équipe constituée d'agents communaux au service du public. Malgré les difficultés fréquentes, le Service Technique fait et fera le maximum pour apporter des solutions pérennes afin d'améliorer la vie et le quotidien des Gièvrois.



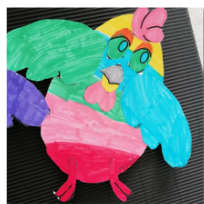
Vacances d'Avril, *Centre de loisirs*

Des poules et des lapins au centre de loisirs...

C'est le thème autour duquel les enfants se sont amusés pendant les vacances de printemps : Décors du centre, jeux extérieurs, cinéma, créations en tout genres, art visuel, espace culturel. Nous remercions les parents de leur confiance, les animateurs pour leur professionnalisme et les enfants toujours prêts à de nouvelles aventures.

Le 29 mai dernier, 3 poules bien vivantes, offertes par l'association 1001 Frimousses, ont emménagé dans le nouveau poulailler.

Invitées par les enfants émus, les généreuses donatrices et une partie du conseil municipal ont assisté à son inauguration.





Inscription scolaire, École Marcel Vatin



Votre petit bout est né en 2021, pensez à l'inscrire pour la rentrée scolaire le 2 Septembre.

Il vous suffit de vous munir de votre livret de famille et de vous présenter en Mairie pour effectuer la préinscription.

COLIS DE NOËL

**Inscription avant le 1er
Juillet 2024**



Si vous souhaitez bénéficier du colis de Noël, pensez à vous inscrire en mairie.

Vous avez 70 ans dans l'année et vous habitez à Gièvres en résidence principale depuis plus de 6 mois, merci de nous fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile.

Les personnes qui ont bénéficié d'un colis en 2023 n'ont pas besoin de se réinscrire.

Dicton :

*En juin trop de pluie,
le jardinier s'ennuie.*

MOTS MÊLÉS, Fleurs de saison

A	M	A	R	G	U	E	R	I	T	E	G	S
R	U	E	T	L	U	E	I	A	L	G	E	I
U	H	C	O	F	I	R	E	T	S	A	R	L
M	P	O	U	P	E	N	I	C	U	P	A	C
E	I	Q	R	E	A	I	L	H	A	D	N	S
N	V	U	N	T	I	L	N	E	S	S	I	P
I	O	E	E	U	E	I	E	T	O	R	U	A
P	I	L	S	N	A	N	E	M	I	C	M	V
E	N	I	O	I	U	U	S	A	C	H	E	O
B	E	C	L	A	E	O	L	I	L	A	S	T
U	S	O	U	L	C	E	D	N	A	V	A	L
A	I	T	B	R	U	Y	E	R	E	S	O	R

ache
ail
arum
aster
aubépine
aunée
bleuet
bruyère
capucine
coquelicot

cosmos
dahlia
géranium
glaieul
hortensia
iris
lavande
lilas
lin
lis

marguerite
pavot
pétunia
pissenlit
pivoine
pourpier
rose
rue
tournesol

Je suis caché dans
le journal
cherchez-moi !!!
vous me trouverez
10 fois.



Aide aux devoirs,

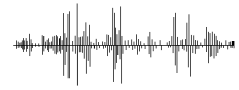


Pour la prochaine année scolaire 2024-2025, l'aide aux devoirs sera assurée les mardis et jeudis de 16h45 à 17h30.

reprise le mardi 1er octobre.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants en septembre auprès du centre de loisirs.

Nuisances sonores matériel bruyant autorisé



Les jours ouvrables :
8h30 à 12h et 14h à 19h,
les samedis:
9h à 12h et 15h à 19h,
les dimanches et jours fériés:
10h à 12h.



Où suis-je ?

